



Etude de faisabilité du projet d'élevage et d'engraissement ovin pour le GDA Graghiz - Tunisie

Projet I.R.E.S- Innovation et réseaux d'économie équitables Regione Emilia Romagna CUP
n. E56H19000220009

Janvier 2021

Sofiane Achour
Facilitateur professionnel
Phone: +216.54.69.05.25
E-mail: sofianeachour@gmail.com

Préambule

Dans quelle mesure le microprojet d'élevage ovin pour le GDA Graghiz peut-il améliorer la situation des bénéficiaires cinq (05) femmes et cinq (05) hommes avec leurs familles ?

Le microprojet d'élevage ovin pour le GDA Graghiz peut-il avoir un impact sur l'autonomisation des femmes et consolider le capitale confiance des hommes membres du GDA ?

Quel est le degré d'engagement des membres du GDA et de leurs partenaires dans le développement de leur organisation et de la société?

Comment mieux impliquer les adhérents du GDA et leurs partenaires à œuvrer à la mise en place de stratégies de développement et de contribuer leur durabilité?

A ces remarques et questions certaines réponses et décisions peuvent influencer fortement des stratégies à mettre en place, pour cela nous commençons par cette série de photos montrant un paramètre fondamental qu'est l'organisation sociale au Douar El Ghraghiz et le choix des décisions finales pour l'amorçage de ce microprojet reste une décision, in fine, à prendre de la part du ou des décideurs finaux avec leur capital culturel et leurs différentes expériences vécues.



Photo 1. Vie et entraide familiale au Douar Ghraghiz

I. Introduction

Ce rapport de l'étude de faisabilité du microprojet d'élevage ovin pour le GDA Graghiz - Tunisie précède le compte rendu de l'étude de faisabilité du projet, en lui-même, et qui a été commanditée par **Nexus Tunisie**, qui rentre dans le cadre des activités de Nexus dans le projet IRES (Innovation et réseaux d'économie équitable) et ce afin de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'inclusion sociale en soutenant des activités économiques socialement et écologiquement durables, en accordant une attention particulière au rôle des femmes.

Ce travail porte sur l'idée de projet sollicitée par les adhérents du GDA Graghiz, que nous décrivons, puis nous situons le lieu d'exécution du projet, par la suite nous détaillerons les éléments technico-économiques qui le constituent et nous terminerons par une analyse SWOT du projet et des recommandations opérationnelles et stratégiques

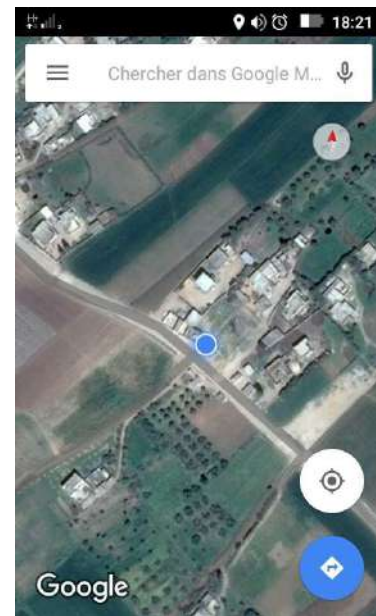


Photo 2. Localisation de la zone d'étude

II. Présentation du GDA Graghiz

Le Groupement de Développement Agricole (GDA) a été créé en 2015 avec dix-neuf (19) membres, dont 16 femmes et trois (03) jeunes agriculteurs qui travaillent pour le soutien et la valorisation des produits agricoles et d'élevage de ses adhérents, tous habitants du même Douar (groupe de maisons dans la campagne) El Graghiz, à travers la mutualisation de certains moyens de production.

Le GDA Graghiz porte son nom du Douar El Graghiz qui est une localité rattaché à Souk Es Sebbet du Gouvernorat de Jendouba, qui s'étend sur plus de trois cents (300) hectares et où plus d'une centaine d'agriculteurs sont actifs, le Douar est une zone irriguée et se distingue par un climat pluvieux.

Actuellement, le GDA Graghiz est constitué de dix (10) membres, répartis de manière équitable entre femmes et hommes, ces derniers sont âgés entre 31 et 45 ans, dont un seul est marié ; tandis que les femmes sont toutes mariées et ont des enfants à charge et elles sont âgées entre 24 et 62 ans.

Tous les membres sans exception ont de l'expérience dans les activités agricoles d'ordre générale, qu'ils pratiquent comme source de revenu principal et/ou complémentaire. Les activités principales du GDA Graghiz sont l'élevage des poulets en mode naturel pour la consommation alimentaire, la culture maraichère, de l'orge et la transformation des produits agroalimentaires comme les exemples ci-dessous et représentent le principal de leurs revenus :

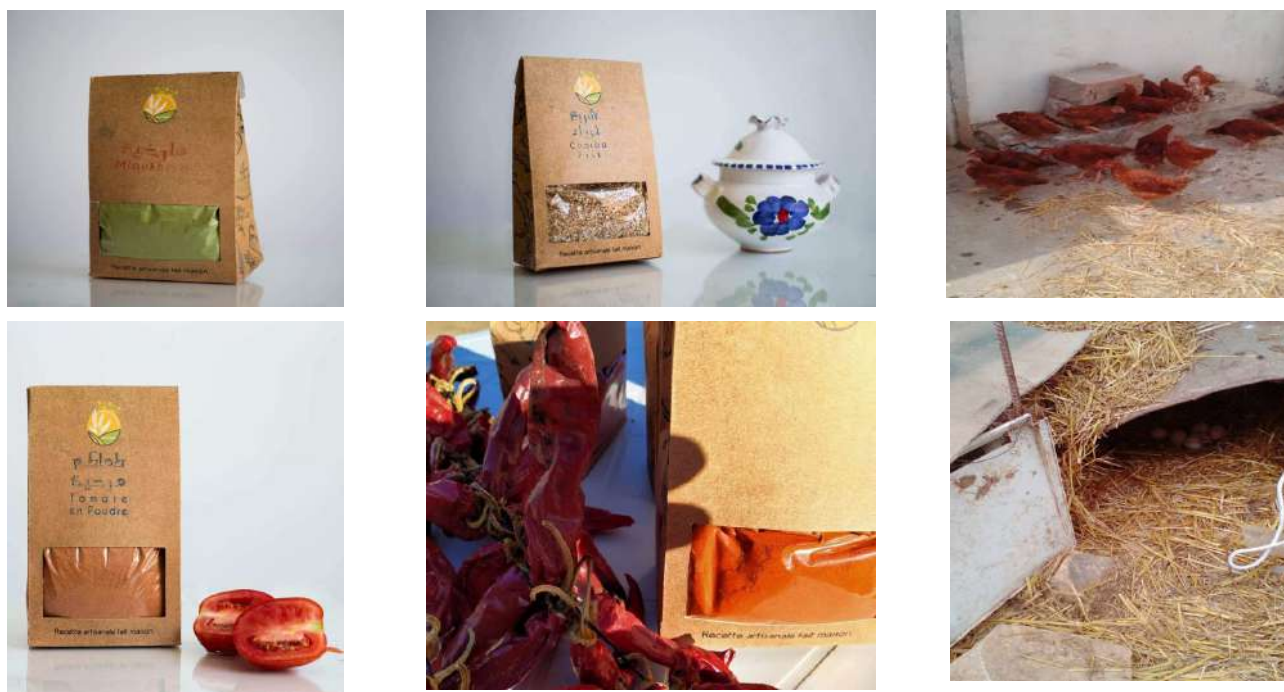


Photo 3. Mloukhia, Chorba Frik, Tomate en poudre, Poudre de piment rouge ...

III. Profil des adhérents du GDA Graghiz

Actuellement, le groupement est Constitué de cinq (05) femmes qui ont toutes de l'expérience dans l'élevage ovin, la plus âgée à soixante-deux ans (62), mariée avec trois jeunes de plus de vingt (20) ans, plein de diplômes dans des formations en relation directes avec l'activité agroalimentaire et une expérience dans l'élevage ovin de plus de dix (10) ans et est dynamique et pleine de volonté ; tandis que la plus jeune à vingt-quatre (24)ans et deux enfants en bas âges à charge.

De plus et avec la présence féminine, nous avons cinq (05) autres adhérents, des hommes âgés entre trente et un (31) et quarante-cinq (45) ans et qui est le seul marié, avec d'ailleurs la plus jeune des adhérente du GDA.

Avec cette particularité familiale d'avoir un couple dans le groupement, une mère avec son fils, aussi tous les adhérents ont suivi une formation sur les techniques d'élevage avicole, la solidarité familiale et communautaire est très présente, nous avons détecté une grande complicité entre les uns et les autres et un respect mutuel.

La situation socioéconomique des adhérents est quant à elle assez disparate, avec des niveaux d'instruction allant du basique à l'enseignement secondaire, leurs situations familiales sont, pour elles, des motivations à aller encore de l'avant pour améliorer leur conditions de vie par des activités génératrices de revenu comme le projet d'élevage ovin qu'ils sollicitent.

N°	Prénom & Nom	Situation Matrimoniale	Niveau Scolaire	Formation Elevage Ovin	Expérience Elevage Ovin
1	Nadia Jlassi	Mariée + 02 enfants	7 ^{ème} Année Base	05 jours OEP Jendouba	Oui
2	Mhenia Abedi	Mariée + 03 jeunes		05 jours OEP Jendouba	+ de 10 ans
3	Noura Ghannay	Mariée + 02 adolescents	Secondaire	05 jours OEP Jendouba	+ de 10 ans
4	Wassila Abedi	Mariée + 03 jeunes		05 jours OEP Jendouba	Oui
5	Kaouther Ghannay	Mariée + 02 enfants	Primaire	05 jours OEP Jendouba	+ de 10 ans
6	Saber Maâmer	Célibataire	8 ^{ème} Année Base	05 jours OEP Jendouba	Oui
7	Hosni Ghannay	Célibataire	1 ^{ère} Secondaire	05 jours OEP Jendouba	Oui
8	Ahmed Abedi	Célibataire	Secondaire	05 jours OEP Jendouba	Oui
9	Mohsen Boussalmi	Célibataire	5 ^{ème} Année Secondaire	05 jours OEP Jendouba	Oui
10	Radhouane Abedi	Célibataire	Primaire	05 jours OEP Jendouba	Oui

Tableau 1. Caractéristiques des adhérents du GDA

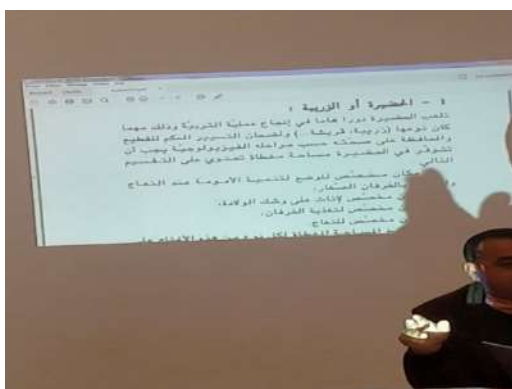
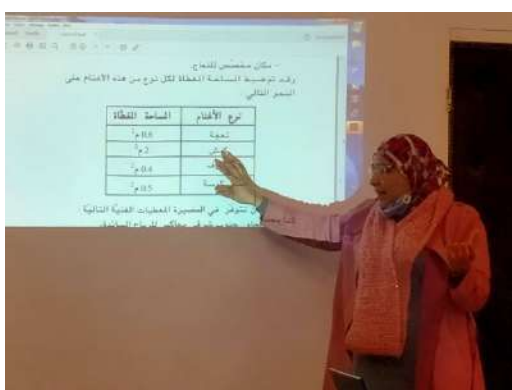


Photo 4. Formation en salle & sur terrain des adhérents du GDA en élevage ovin (OEP février 2021)

الخميس 11 فيفري 2021 وتحت إشراف ديوان تربية الماشية وتوفير المرعى بمجدوية، الانطلاق في دورة تكوينية في تربية الأغنام لفائدة منخرطي مجمع التنمية الفلاحية الغراغيز بقيادة السيدة منية الموزاوي والسيدة زياد السلامي.

Il est à noter que des modules de formation et d'accompagnement sont encore à planifier avec l'OEP, comme les techniques de la tonte des agneaux et de la valorisation de la laine pour deux jours, de la valorisation du fumier, qui est actuellement acheté et se fera sur place le moment opportun, lors de l'acquisition et de l'installation du projet.

IV. Situation géographique du GDA Graghiz

Le Douar de Graghiz est situé dans le gouvernorat de Jendouba, qui « se distingue par le climat le plus pluvieux du pays »¹ avec des précipitations annuelles de plus de 450mm, qui peuvent atteindre les 1 500 mm, les agriculteurs de ce Douar bénéficient d'un périmètre public irrigué.

Tous les membres du GDA Graghiz possèdent plus de huit mille (8 000) m² de terrain irrigué, voir un (01) à deux (02) hectares, avec des puits pour l'irrigation, des garages et des bergeries artisanaux que ce soit en dure ou en brique d'argile et de foin non cuite (طين أو طوب), des chaumières « ZRIBA » entourées d'un enclos de branche sèche ou d'un grillage en fer, ou cabanes en roseaux (عشة بالقصب و القش) qui sont susceptibles d'extension de manière rapide et avec le minimum de cout (des matériaux et des techniques à exploiter sur place et avec les adhérents du GDA eux-mêmes).

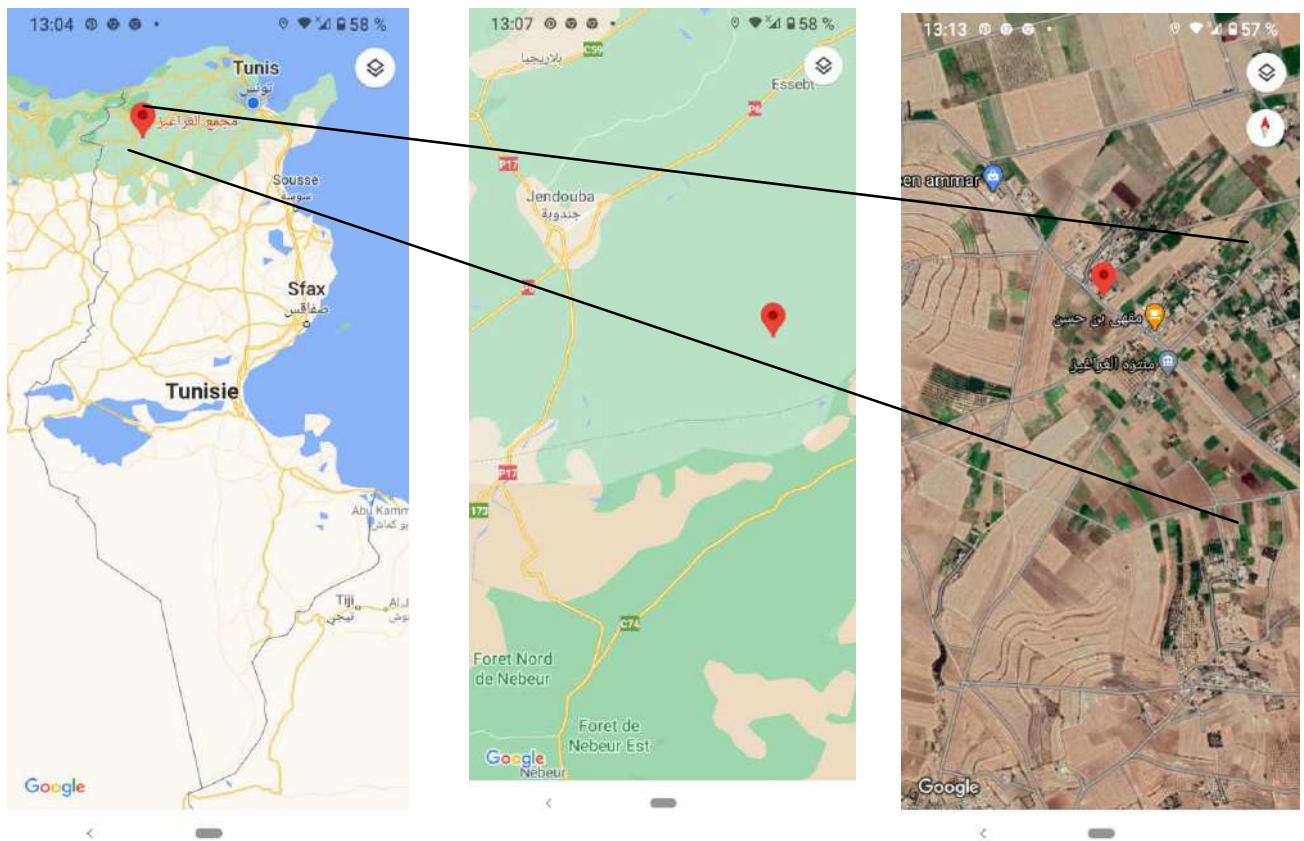


Photo 5. Situation géographique du GAD Graghiz

¹ Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Gouvernorat_de_Jendouba

V. Analyse Technique

1. Terrains

Le Douar de Graghiz se situe, comme indiqué précédemment, dans un périmètre irrigué et tous les adhérents sans exception ont accès à l'eau de l'irrigation, ou de puits qu'ils utilisent actuellement pour leurs cultures et l'abreuvement de leurs différents élevages respectifs (vaches, chèvres, moutons etc.).

Les bénéficiaires du projet réserveront des superficies agricoles pour les cultures fourragères pour satisfaire les besoins de l'élevage ovin.

N°	Prénom & Nom	Terrain Total	Terrain/Elevage
1	Nadia Jassi	01,00 Hectares	01,00 Hectares
2	Mhenia Abedi	01,00 Hectares	0,60 Hectares
3	Noura Ghannay	01,50 Hectares	01,00 Hectares
4	Wassila Abedi	0,80 Hectares	0,60 Hectares
5	Kaouther Ghannay	01,00 Hectares	0,80 Hectares
6	Saber Maamer	01,00 Hectares	01,00 Hectares
7	Hosni Ghannay	01,90 Hectares	0,50 Hectares
8	Ahmed Abedi	01,00 Hectares	0,70 Hectares
9	Mohsen Boussalmi	02,00 Hectares	01,00 Hectares
10	Radhouane Abedi	01,00 Hectares	01,00 Hectares
Total		12,20 Hectares	08,20 Hectares

Tableau 2. Répartition des terrains chez les adhérents du GDA & les superficies mises à la disposition du projet

2. Les abris (bergeries, cabanes etc.)

Les ovins ont besoin d'un habitat sain, bien exposé, suffisamment aéré, facile à nettoyer, qui soit adéquat pour le troupeau. L'abri est un facteur d'exploitation essentiel, qui protège le troupeau ovin et qui lui permet l'expression de ses performances, de la diminution du taux de mortalité à la naissance, à l'amélioration de la production de laine. Pour la réussite de leur programme d'élevage ovin, tous les adhérents du GDA Graghiz sont prêts à mutualiser leurs ressources de production, l'exploitation de leurs bergeries et leurs parcelles de terrain en commun (par un partage du temps de travail, la prise en charge effective du troupeau et les soins à prodiguer..)

N°	Prénom & Nom	Nature de l'abri	Superficie de l'abri
1	Nadia Jlassi	Bergerie en D ^{ure}	50 m ²
2	M ^h enia A ^b edi	Bergerie en D ^{ure}	70 m ²
3	N ^o ura G ^h annay	C ^h audière	80 m ²
4	W ^a ssila A ^b idi	Bergerie en D ^{ure}	50 m ²
5	K ^a outher G ^h annay	T ^e rre C ^u ite +F ^o in	60 m ²
6	S ^a ber M ^a âmer	C ^a bane en R ^o seaux	100 m ²
7	H ^o sni G ^h annay	Bergerie en D ^{ure}	60 m ²
8	A ^h med A ^b idi	Bergerie en D ^{ure}	70 m ²
9	M ^o hsen B ^o ussalmi	Bergerie en D ^{ure}	80 m ²
10	R ^a dhouane A ^b idi	T ^e rre C ^u ite +F ^o in	50 m ²
Total			670 m²

Tableau 3. Répartition des abris des adhérents du GDA



Photo 6. Quelques bergeries et chaumière des adhérents du GDA

Les agriculteurs adhérents du GDA préfèrent abriter les quelques têtes (ovins, bovins, etc.) qu'ils ont dans une « ZRIBA » entourée d'un enclos de branche sèche ou d'un grillage en fer, ou de cabanes en roseaux vu le faible coût à investir. C'est un élevage en mode extensif, ces abris ne sont pas très indiqués pour une conduite technique optimale, ce qui engendre des pertes économiques.

Vu leurs modestes capacités financière et la technicité qu'ils ont à travailler des matériaux naturels, disponibles localement et à coût réduit, soit la terre argileuse, le foin, ou la paille et les roseaux, ils est opportun de procéder à des travaux de construction, d'aménagement et d'extension durable et écologique à moindre frais, des différents abris dédiés au projet de l'élevage ovin. D'autant plus que nous sommes en plein dans la saison des moissons

Il s'agit de produire des briques écologiques : en malaxant la terre argileuse, avec du foin, ou de la paille, en plus de l'eau, le mouler dans un cadre pour former des briques et ensuite les laisser sécher au soleil. Ces briques seront utilisées pour l'aménagement et la construction des abris avec une excellente isolation thermique et acoustique.



Photo 7. Matériaux disponibles de manière naturelle à El Graghiz

Les éleveurs auraient à prévoir les superficies adéquates pour leur élevage, à respecter les normes des ouvertures d'aération nécessaires, d'orienter les abris Nord/Sud de sorte à profiter du soleil tout en évitant les vents, pour permettre à leurs petits bétails d'être abrités des intempéries et par conséquent l'élevage pourra exprimer ses performances en production.

3. Main d'œuvre :

L'éleveur est le premier garant du troupeau, donc l'aptitude à connaître ce qui doit être fait est obligatoire, il doit être capable de gérer un élevage de brebis dans toutes les conjonctures, il doit être très vigilant et rigoureux. Il aura à se lever la nuit, quand il le faut, au moment de l'agnelage par exemple, en plus de sa présence pendant la journée, l'éleveur doit continuellement surveiller son troupeau



Photo 8. Adhérents et accompagnateurs du GDA

4. L'alimentation :

Le territoire El Graghiz, va assurer l'alimentation du bétail à partir du fourrage, soit vert ou en sec qui sera cultivé par les adhérents du GDA. Ceci leur procure une capacité d'adaptation face aux changements et aux variations des prix des compléments alimentaires du concentré.

i. Alimentation des brebis :

L'alimentation des brebis se caractérise par une alternance de cycles faibles et d'autres à besoins important. Tout au long de ces cycles nous distinguons trois (03) phases physiologiques importantes au cours desquelles les besoins deviennent élevés, la lutte, la fin de gestation (surtout les deux derniers mois) et le début de la phase d'allaitement.

ii. -Alimentation des béliers :

En plein air et au repos, de l'herbe à volonté couvrira les besoins d'entretien des béliers, autrement et en bergerie, une ration, de deux (02) Kg par jour et par bélier, de fourrage vert ou sec, suffira.

Pour les béliers destinés à la reproduction, leurs exigences deviennent plus importantes et ils auront des besoins de reproduction qu'il faudra prendre en considération deux (02) mois avant le début de la lutte. Ce réajustement peut se faire par la distribution journalière d'en moyenne trois (300) gramme de concentré par bélier et doit se poursuivre tout au long de la lutte, en plus d'autres compléments alimentaires, comme les vitamines et les oligo-éléments.

5. L'abreuvement :

L'eau doit être à volonté pour tout le troupeau, car sa consommation varie continuellement selon la nature des aliments, la température et de la production, les eaux des rivières et des puits conviennent très bien pour les moutons.



Photo 9. Puits sur les terrains d'adhérents au GDA

VI. Analyse économique et financière

Dans ce qui suit nous prendrons le GDA Graghiz comme entité solidaire qui entreprend la mise en place du microprojet d'élevage et d'engraissement ovin. Ce groupement bénéficie de l'appui et de l'accompagnement technique de l'office d'élevage et de pâturage de Jendouba

Pour les besoins du projet du GDA Graguiz, un benchmark a été fait du projet porté par l'association ASSEN (www.assen-asso.fr), qui consiste à accompagner **vingt-cinq (25) femmes** du village de Jwawda (Délégation de Fernana, Gouvernorat de Jendouba, dans les mêmes conditions de Graguiz) à lancer une activité d'élevage de brebis et au cours duquel, il a été distribué cent vingt-cinq (125) brebis, soit **cinq (05) brebis par femme**. Le projet des Jwawda a été lancé en juin 2015. en 2020, la taille du troupeau par bénéficiaire a atteint les **trente-cinq (35) brebis**. Les impacts du projet sont le renforcement de l'autonomie financière des bénéficiaires, en leur assurant une activité et un revenu complémentaires, ce projet a permis de placer la femme rurale dans la dynamique économique et sociale locale en impactant fortement et en améliorant leur quotidien et permettant par la même occasion à leurs filles et enfants de continuer leurs études universitaires.



Photo 10. Elevage de brebis à Jwawda

1. Hypothèses de départ

Après des entretiens en continus, qu'ils soient en présentiels, ou virtuels, téléphoniques ou autres mailing avec les membres du GDA Graghiz, il ressort qu'ils sont tous conscients du fait que pour réussir la mise en place, le lancement et surtout le développement de leur microprojet d'élevage et d'engraissement ovin, ils doivent se serrer les coudes, mettre la main à la pâte. Les femmes et hommes sont prêt à s'entraider, que ce soit par l'effort physique et intellectuel, le partage du savoir-faire de construction en brique d'argile et de foin, ou de paille séchée au soleil (أو طوب طين) ou de la construction de cabanes en roseaux (عشة بالقصب و القش) de meilleure qualité que ce qu'ils ont actuellement. De même que pour le démarchage et les déplacements qui suivent et qu'ils sont actuellement en train d'effectuer, ou encore à travers le réseau de contact, l'autofinancement nécessaire, la pierre angulaire sur laquelle repose le projet, soit leur formation et accompagnement technique sur lequel, à l'unanimité, ils sont engagés.

D'après ce qui précède, nous pouvons avancer les hypothèses suivantes :

- **L'élevage se fera par un arbitrage** entre l'une des races ovines à viande qui existent en Tunisie, qui sont essentiellement soit la Barbarine à grosse queue (à près de 60% par rapport à l'effectif total), la Queue fine de l'ouest (QFO) ou Gharbi (à raison de près de 35%), la Noire de Thibar (à raison de près de 2%) ou encore la Sicilo-Sarde (à raison de moins de 01%). Celle qui sera disponible sur le marché lors de la procédure d'acquisition sera probablement la Noire de Thibar (NT) pour les raisons suivantes :
 - ✓ La disponibilité de brebis pleines de la race NT dans la période juillet-août 2021 ;
 - ✓ L'existence du groupement « GDAEBN »² à Beja, qui est très actif, avec comme ambition d'être l'acteur principal de l'élevage ovin dans ce territoire, et le garant d'un élevage professionnel et qui de plus est le premier partenaire du projet « JESMED »³ qui vise à promouvoir la filière de la viande ovine et en particulier la viande d'agneaux de la race Noire de Thibar, localisée essentiellement dans le Nord de la Tunisie, et en particulier dans les gouvernorats de Béja et Bizerte.
 - ✓ L'intérêt que porte « GIVLait »⁴ sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, impliqué dans l'étude de la Filière viande ovine « Noire de Thibar » dans le gouvernorat de Béja⁵, étude faite en 2014.
- **A travers l'observation sur le marché**, actuellement, et en confirmation avec d'Elevage et de Pâturage (OEP) de Jendouba nous avons un prix moyen d'une brebis pleine de trois cents quatre-vingt (380) Dinars dans les circuits traditionnels et informels, avec même des prix encore moins élevés deux cents quarante-cinq (245)

² [gdaebn le groupement de developpement agricole des eleveurs de brebis du nord](#)

³ [JESMED](#)

⁴ [Groupement Interprofessionnel des Viandes Rouges et du Lait](#)

⁵ [Filière viande ovine « Noire de Thibar » dans le gouvernorat de Béja](#)

Dinars, comme indiqué ci-dessous sur la **Photo 11** et cela sans aucune garantie réelle sur l'état de santé et la capacité de reproduction du cheptel.



Photo 11. Capture d'écran d'une vente d'agneaux et d'agnelles à 245 TND

- **Sur le circuit règlementé** le prix d'achat est de six cents cinquante (650) dinars et sur lequel une subvention de l'Etat est accordée de l'ordre de trente pour cent (30%) du coût d'achat, selon l'accord du Commissaire régional du CRDA de Jendouba, soit un prix de revient à quatre cents cinquante-cinq (455) dinars. Ceci permettra de réinvestir la subvention dans l'acquisition de nouvelles têtes et comme liquidité pour subvenir au besoin en fond de roulement, avec en plus, l'accompagnement continu et toutes les fois que cela sera nécessaires par les services de la direction régionale de Jendouba (l'OEP);
- **Pour faire face aux dépenses diverses et imprévus**, le GDA a besoin d'un autofinancement de six mille (6 000) dinars ;
- **Le financement de départ**, qui permettra l'acquisition des brebis, des béliers et mettra à disposition du GDA un fond de roulement pour les besoins de l'exploitation du projet d'élevage ovin, sera pris en charge par :
 - ✓ **Autofinancement** de la part du GDA, soit une participation des adhérents de l'ordre de vingt mille trois cents trente-six (20 336) Dinars ;
 - ✓ **Apport du fond IRES**, octroyé par Nexus E.R, à hauteur de six mille trois cents quinze (6 315) Dinars;
 - ✓ **Subvention de l'Etat(OEP)** trente pour cent (30%) de la valeur d'achat du cheptel, soit six mille cent cinquante (6 150) Dinars ;

- **Un suivi rigoureux et continu** des différentes phases du projet doit être mis en place à valider et à respecter des différentes parties. Ceci pourra se faire par l'implication des membres du GDA, de la direction **régionale l'OEP**. D'ailleurs une formation des membres du GDA sur les techniques et les procédures de conduite et d'élevage d'un troupeau ovin a été effectuée durant cinq (05) jours en salle et sur terrain au mois de février 2021, Une autre formation est planifiée sur les techniques de tontes des moutons et la valorisation de la laine tendue.
De ce qui précède, nous pouvons proposer un démarrage de l'activité à partir de **juillet 2021** ;
- **Le taux de prolificité**⁶ « c'est l'un des paramètres à prendre en compte dans un élevage pour évaluer la productivité du troupeau, avec les taux de fertilité (nombre de femelles pleines par rapport au nombre de femelles accouplées ou inséminées), de fécondité (nombre de petits nés par rapport au nombre de femelles accouplées ou inséminées dans un temps déterminé) et de mortalité (nombre de petits morts entre la naissance et le sevrage par rapport au nombre de naissances) », dans tous les cas nous pouvons avancer, sans risque, un taux de prolificité de 150%⁷, et sur le plan opérationnel, nous optons à faire une analyse de trois (03) agnelages simple en deux (02) ans, à moitié femelle et moitié mâle ;
- Fixer des **stratégies de production et de commercialisation** des agneaux afin de tirer un avantage économique optimum lors des dates festives et religieuses. En effet, en Tunisie, nous avons trois (03) périodes propices à la consommation de la viande rouge, dont la viande ovine, et donc convenables pour la vente des agneaux : les fêtes de fin d'année (décembre) et accessoirement l'été avec les fêtes de mariages, le mois de Ramadan et pour lequel culturellement la consommation des poissons et des produits de la mer diminuent fortement, et bien entendu la fête religieuse de l'Aïed ElKebir (Aïed El Idh'há, signifiant « fête du sacrifice ») qui a lieu soixante-dix (70) jours après la fin du Ramadan et dont près de quatre-vingt pour cent (80%) des familles tunisiennes achètent un mouton pour la circonstance⁸. Cela favorisera à mieux profiter de la vente de son troupeau et d'éviter les ventes forcées, pour couvrir ses besoins de liquidité ;
- **Concernant les charges d'exploitation**, nous avons pris comme référence l'article de recherche paru en 2016 dans « **cahiers agricoles** » « **Les systèmes d'élevage de petits ruminants en Tunisie Centrale : stratégies différenciées et adaptations aux transformations du territoire** »⁹ de *Tasnim Jemaa, Johann Huguenin, Charles-Henri Moulin et Taha Najar* et nous avons estimé les charges, pour l'élevage ovin selon notre projet, qui prennent en considération l'accès aux :
 - ✓ **Pâturages** que nous avons évalué à deux (02) Dinars par tête et par mois, soit un coût annuel par tête de vingt-quatre (24) Dinars ;

⁶ Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Prolificit%C3%A9>

⁷ [Les systèmes d'élevage de petits ruminants en Tunisie Centrale](#) : article de recherche 2016- Disponible en ligne : www.cahiersagricultures.fr

⁸ Source <https://www.middleeasteye.net/fr/reportages/aid-malgre-des-fins-de-mois-difficiles-les-tunisiens-veulent-leur-mouton>

⁹ [Les systèmes d'élevage de petits ruminants en Tunisie Centrale](#) : ARTICLE DE RECHERCHE 2016- Disponible en ligne : www.cahiersagricultures.fr

- ✓ **Fourrages** (foin, paille, cactus) que nous avons évalué cinq cent Millimes, soit 0,5 Dinars par tête et par mois et donc un coût annuel par tête de six (06) Dinars ;
- ✓ **Concentrés** que nous avons évalué à trois (03) Dinars par tête et par mois, soit un coût annuel par tête de trente-six (36) Dinars ;
- ✓ **Soins et visites de vétérinaire** essentiellement lors des mise bas et à un prix forfaitaire de deux Dinars et demi (02,500 Dinars) par brebis (ou bélier) et par visite ;
- ✓ **Assurances**, dont la prime est de cinq pour cent (05%) de la valeur d'acquisition du cheptel, avec facture d'achat, certification, identification et visite sur place de la compagnie d'assurance spécialisé « La Caisse Tunisienne d'Assurances Mutuelles Agricoles » (CTAMA), soit pour la première prime un montant de mille vingt-cinq (1 025)Dinars est à prendre en considération (32 brebis à 19 200 Dinars, plus 02 béliers à 1 300 Dinars, soit 20 500 Dinars, dont une prime à 05% équivaut à 1 025 Dinars) ;
- ✓ En plus des **frais de transport** des agneaux qui seront mis à la vente, ces frais sont forfaitaires et prennent en considération, essentiellement le nombre d'agneaux à transporter et donc conditionne par la même le moyen de transport adéquat à utiliser ;
- ✓ Par ailleurs, des **frais divers et imprévus** sont imputés dans les charges d'élevages et ont été estimés à dix pour cent (10%) du total des charges mensuelles mentionnées ci-dessus ;
- ✓ **Travaux d'entretiens des abris**, de prises en charges de l'exploitation de l'élevage ovin par l'intermédiaire, exclusivement, des adhérents, ou des membres proches de leur famille et où leur travail est considéré comme investissement en temps et en savoir-faire qui sera rémunéré une fois que le projet commence à générer de la rentabilité financière et économique.

2. Chronogramme de l'exploitation du projet

Comme indiqué au niveau du premier paragraphe des **Hypothèses de départ**, nous pouvons avancer un démarrage de l'activité à partir de juillet 2021, après accord de financement nécessaires, les mécanismes d'acquisition, de trente-deux (32) brebis en bonnes formes et pleines et de deux (02) béliers reproducteurs en bonne forme, peuvent se mettre en place, aussi nous pouvons suivre le chronogramme suivant :

Chronogramme de l'exploitation du projet												
Date de démarrage du projet:		Délivrance du financement		01/07/2021								
Date de la première mise à la vente		01/04/2022										
Activités 2021	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8	Mois 9	Mois 10	Mois 11	Mois 12
	janv.-21	févr.-21	mars-21	avr.-21	mai-21	juin-21	juil.-21	août-21	sept.-21	oct.-21	nov.-21	déc.-21
1 Déblocage du financement												
2 Aménagement bergeries												
3 Achat du troupeau 2021												
4 Dépôt de dossier de subvention CRDA												
5 Gestation & Entretien brebis 2021												
6 Mise bas 2021										32		
7 Allaitement 2021										M 1	M 2	
8 Engraissement 2021											M 1	M
9 Accord et déblocage des subventions 2021												

Tableau 1. Déblocage du financement et achat des 32 brebis pleines

Remarques : *Mi (avec i=1, 2, 3,4...) sont des mois pour faciliter le repérage et la lecture dans les différents tableaux qui sauront ;

*le code couleur ■ et ■ dans les différents tableaux schématise des cycles d'exploitation, de l'accouplement, à la gestation, en passant par l'agnelage, ou la mise bas et l'allaitement, puis à l'engraissement et finalement à la vente (mise à part les activités qui portent sur de la logistique comme le dossier de subvention, le déblocage du financement...);

*le cycle de gestation est de cinq (05) mois, avec quarante-cinq (45) jours d'allaitement ;

*les brebis mettent bas à un taux égal de cinquante pour cent (50%) femelles et mâles, soit la mise bas du mois d'octobre 2021, nous aurons seize (16) agnelles et seize (16) agneaux ;

*en conformité avec les rites musulman, et concernant essentiellement l'Aïed ElKebir (Aïed El Idh'há), l'agneau doit obligatoirement avoir au moins six (06) mois d'âge (y compris la période d'allaitement), autrement c'est la recherche d'une viande tendre à consommer ;

Chronogramme de l'exploitation du projet												
Activités 2022	janv.-22	févr.-22	mars-22	avr.-22	mai-22	juin-22	juil.-22	août-22	sept.-22	oct.-22	nov.-22	déc.-22
1 Engraissement 2021	2	M 3	M 4	M 5	M 6	M 7	M 8					
2 Aménagement bergeries												
3 Achat du troupeau (nouveau)		0 8										
4 Accouplement (nouveau 8 et ancien 32)		40										
5 Gestation & Entretien brebis 2022		M 1	M 2	M 3	M 4	M 5						
6 Vente agneaux 2021				8								
7 La tonte et bain anti galeux 2022					51							
8 Vente de la laine												
9 Mise bas 2022							40					
10 Vente agneaux 2021							8					
11 Allaitement 2022												
12 Engraissement 2022								M 1	M 2	M 3	M 4	M
13 Aménagement bergeries												
14 Accouplement (40+32/2 de 2021) 2022(2)										56		
15 Gestation & Entretien brebis 2022(2)										M 1	M 2	M

Tableau 2. Activité de l'élevage ovin pour l'année 2022

Remarques : * les chiffres seuls dans les cases indiquent, selon le libellé de l'activité, ou bien le nombre d'agneaux à vendre **8**, ou qui naissent **40**, ou bien le nombre de brebis à accoupler **56**, ou encore **51** le nombre de tête (brebis, béliers et agneaux) à tondre... ;

* exemple **Accouplement (40+32/2 de 2021)** veut dire que les agnelles qui atteignent l'âge de onze/douze (11 ou 12) mois seront intégrées dans le cycle de reproduction de l'élevage et l'indication 2021 nous renvoie à la référence de la date de la mise bas, en l'occurrence celle du mois d'octobre 2021 et qu'en octobre 2022, elles auront douze (12) mois d'âge ;

* la première vente des agneaux du mois d'avril 2022, soit au mois de ramadan, concernera huit (08) agneaux, pour profiter d'une rentrée d'argent et avoir un peu de liquidité et pouvoir exploiter le reste lors de la vente, soit les huit (08) autres, qui seront mis en vente au mois de juillet 2022 et ainsi avoir une meilleure valorisation de la vente par le gain de poids des agneaux engraisés ;

Chronogramme de l'exploitation du projet													
Activités 2023		janv.-23	févr.-23	mars-23	avr.-23	mai-23	juin-23	juil.-23	août-23	sept.-23	oct.-23	nov.-23	déc.-23
1	Engraisement 2022	5	M 6	M 7	M 8	M 9	M 10	M 11					
2	Gestation & Entretien brebis 2022(2)	3	M 4	M 5									
3	La tonte et bain anti galeux 2022		100										
4	Vente de la laine 2022												
5	Vente agneaux 2022				10								
6	Mise bas 2022(2)				56								
7	Allaitement 2022(2)												
8	Engraisement 2022(2)					M 1	M 2	M 3	M 4	M 5	M 6	M 7	M 8
9	Extension des bergeries												
10	Amenagement bergeries												
11	Vente agneaux 2022							10					
12	Accouplement (56+40/2 de 2022) 2023							76					
13	Gestation & Entretien brebis 2023							M 1	M 2	M 3	M 4	M 5	
14	Mise bas 2023												76
15	Allaitement 2023												

Tableau 3. Activité de l'élevage ovin pour l'année 2023

Chronogramme de l'exploitation du projet													
Activités 2024		janv.-24	févr.-24	mars-24	avr.-24	mai-24	juin-24	juil.-24	août-24	sept.-24	oct.-24	nov.-24	déc.-24
1	Engraisement 2022(2)	M 9	M 10	M 11									
2	Allaitement 2023												
3	Engraisement 2023		M 1	M 2	M 3	M 4	M 5						
4	Amenagement bergeries												
5	Accouplement (76+56/2 de 2022(2)) 2024				104								
6	Vente agneaux 2022(2)				28								
7	Gestation & Entretien brebis 2024				M 1	M 2	M 3	M 4	M 5				
8	Vente agneaux 2023							38					
9	La tonte et bain anti galeux 2024							146					
10	Vente de la laine 2024												
11	Mise bas 2024									104			
12	Allaitement 2024												
13	Engraisement 2024											M 1	M 2
14	Amenagement bergeries												
15	Accouplement (104) 2025												
16	Gestation & Entretien brebis 2025												

Tableau 4. Activité de l'élevage ovin pour l'année 2024

Chronogramme de l'exploitation du projet													
Activités	2025	janv.-25	févr.-25	mars-25	avr.-25	mai-25	juin-25	juil.-25	août-25	sept.-25	oct.-25	nov.-25	déc.-25
1	Engraisement	2024	M 3	M 4	M 5	M 6	M 7	M 8					
2	Accouplement (104)	2025	104										
3	Gestation & Entretien brebis	2025	M 1	M 2	M 3	M 4	M 5						
4	Vente agneaux	2024			26								
6	La tonte et bain anti galeux	2025				186							
7	Vente de la laine	2024											
8	Mise bas	2025					104						
9	Allaitement	2025											
10	Vente agneaux	2024					26						
11	Engraisement	2025						M 1	M 2	M 3	M 4	M 5	M 6
12	Vente brebis	2021						30					
13	Amenagement bergeries	2025(2)											
14	Accouplement (104-30+76/2 de 2023+04/2 de 2024)	2025(2)	#							164			
15	Gestation & Entretien brebis	2025(2)								M 1	M 2	M 3	M 4

Tableau 5. Activité de l'élevage ovin pour l'année 2025

Chronogramme de l'exploitation du projet													
Activités	2026	janv.-26	févr.-26	mars-26	avr.-26	mai-26	juin-26	juil.-26	août-26	sept.-26	oct.-26	nov.-26	déc.-26
1	Engraisement	2025	M 7	M 8	M 9	M 10	M 11						
2	Gestation & Entretien brebis	2025(2)	M 5										
3	Mise bas	2025(2)		164									
4	Allaitement	2025(2)											
5	Vente agneaux	2025			34								
6	Engraisement	2025(2)			M 1	M 2	M 3	M 4	M 5	M 6	M 7	M 8	M 9
7	Vente brebis (12 nouveaux + 2 + 31 de 2022)				45								
8	Amenagement bergeries												
9	Accouplement (179-45+179/2 de 2025(2) 2026)	#					200						
10	Gestation & Entretien brebis	2026					M 1	M 2	M 3	M 4	M 5		
11	Vente agneaux	2025					18						
	La tonte et bain anti galeux	2026							368				
	Vente de la laine	2026											
12	Mise bas	2026									200		
13	Allaitement	2026											
14	Engraisement	2026										M 1	M 2
15	Amenagement bergeries												

Tableau 6. Activité de l'élevage ovin pour l'année 2026

*notre étude a été établie jusqu'à 2026, pour montrer le potentiel de développement qui lui est intrinsèque, à savoir qu'à partir de cette année la capitalisation de l'expérience du GDA El Graghiz pourrait un cas d'étude et de partage à l'instar du projet porté par l'association ASSEN ([Fernena : les micro-projets Elevage de Brebis franchissent un cap !](#)) qui a accompagné vingt-cinq (25) femmes du village de Jwawda dans l'activité d'élevage de brebis.

3. Investissement et financement

i. Aménagement :

Comme il a été convenu au paragraphe 2. Les abris (bergeries, cabanes etc.) de l'Analyse Technique d'aménager les bergeries des dix (10) adhérents du GDA pour qu'elles puissent être adaptées à la conduite de l'élevage ovin préconisé, aussi, nous avons estimé un coût total de deux milles (2 000) dinars comme charge d'aménagement et d'entretien des abris alloués.



Photo 12. Exemples de bergeries et d'habitas en terre crue

ii. Cheptel :

L'investissement de départ se fera sur l'acquisition de trente-deux (32) brebis à un prix total de dix-neuf milles deux cents (19 200) Dinars et deux béliers à un prix de mille trois cents (1 300) Dinars. Une fois la transaction effectuée, un dossier sera déposé au CRDA de Jendouba, afin d'avoir une subvention de l'Etat de trente pour cent (30%) du montant investi pour l'acquisition du cheptel et qui sera allouée à acheter huit (08) autres brebis et un bélier aux mêmes conditions que l'investissement de départ, soit quatre mille huit cents (4 800) Dinars et six cents cinquante (650) Dinars pour un troisième bélier. Cette deuxième acquisition se fera très rapidement, comme encouragement de la politique de l'Etat à la promotion de l'élevage des viandes rouges et le prorata restant sera de la liquidité pour subvenir aux besoins des dépenses courantes de l'exploitation de l'élevage ovin.



Photo 13. Formation sur terrain sur la conduite d'élevage ovin des membres du GDA

Schéma d'investissement			
Frais d'investissement		Montant en DT	
		Frais d'aménagement	2 000
Acquisition de quarante (40) brebis et de trois (03) béliers	26 053		
Besoin en Fond de Roulement			4 748
Coût Total du Projet (CTP)			32 801

Tableau 7. Tableau d'Investissement du projet d'élevage ovin du GDA El Ghraghiz

Pour les Besoins en Fond de Roulement (BFR) et comme nous le verrons dans le **Tableau 14. Charges d'exploitation prévisionnelles pour l'année 2022** du paragraphe **5. Ventes prévisionnelles pour l'année 2026**, nous avons un besoin de l'ordre de cinq mille (5 000) Dinars.

Schéma de financement	
	Montant en DT
Autofinancement GDA	20 336
Subvention OEP	6 150
Apport fond IRES	6 315
Total	32 801

Tableau 8. Tableau de la structure de financement du projet d'élevage ovin du GDA El Ghraghiz

4. Amortissement des investissements

Dans le cadre de notre projet d'élevage ovin du GDA El Ghraghiz l'achat du troupeau ovin (brebis et bélier) représente plus de soixante pour cent (62%) du coût total du projet et selon le Plan Comptable Tunisien Les animaux reproducteurs des grandes espèces en cours d'élevage, dont la destination de futurs reproducteurs dans l'entreprise est certaine ou quasi certaine, sont portés en immobilisations¹⁰ et est amortissable sur une durée de cinq ans (**taux d'amortissement de 20%**)¹¹, soit un amortissement annuel des animaux reproducteurs d'une valeur de **cinq mille deux cent onze (5 211) Dinars sur une durée de cinq ans**, alors qu'il est communément établi un taux de dix (10%) pour cent pour l'aménagement en structure légère et de ce fait nous avons un **amortissement deux cents (200) Dinars annuel sur l'aménagement** des abris et bergeries.

¹⁰ [Spécificité d'Audit des Entreprises Agricoles](#)

¹¹ [décrets et arrêtés/2019/04/Taux-Amortissements.pdf](#) (page 19_IV Agriculture_ c. Animaux de production et animaux de services)

5. Tableau des ventes prévisionnelles

Pour plus de clarté dans la lecture, nous synthétiserons les tableaux par rapport aux mois où les ventes se feront et les chiffres sont en moutons (par tête), avec leur poids moyen en Kg selon leur âge, et en Kg pour la laine, aussi et pour l'année 2021 aucune vente ne sera prévu, soit les tableaux de ventes prévisionnelles suivants :

Produits / Services	poids Moyen	Unité	Année 1	Mois 4	Mois 5	Mois 7	Année 2
			2021	avr.-22	mai-22	juil.-22	2022
Vente agneaux 2021	41	Tête	0	8			8
Vente de la laine	2	Kg	0		102		102
Vente agneaux 2021	54	Tête	0			8	8
Total			0	8	102	8	

Tableau 9. Ventes prévisionnelles pour l'année 2022

Produits / Services	poids Moyen	Unité	Mois 3	Mois 4	Mois 7	Année 3
			mars-23	avr.-23	juil.-23	2023
Vente de la laine	2	Kg	204			204
Vente agneaux 2022	57	Tête		10		10
Vente agneaux 2022	70	Tête			10	10
Total			204	10	10	

Tableau 10. Ventes prévisionnelles pour l'année 2023

Produits / Services	poids Moyen	Unité	Mois 3	Mois 4	Mois 7	Année 4
			mars-24	avr.-24	juil.-24	2024
Vente agneaux 2022(2)	70	Tête	14	14		28
Vente agneaux 2023	41	Tête			38	38
Vente de la laine	2	Kg			292	292
Total			14	14	330	

Tableau 11. Ventes prévisionnelles pour l'année 2024

Produits / Services	poids Moyen	Unité	Mois 3	Mois 4	Mois 6	Mois 7	Année 5
			mars-25	avr.-25	juin-25	juil.-25	2025
Vente agneaux 2024	41	Tête	26				26
Vente de la laine	2	Kg		372			372
Vente agneaux 2024	57	Tête			26		26
Vente brebis 2021	55	Tête				30	30
Total			26	372	26	30	

Tableau 11. Ventes prévisionnelles pour l'année 2025

Produits / Services	poids Moyen	Unité	Mois 3	Mois 6	Mois 8	Année 6
			mars-26	juin-26	août-26	2026
Vente agneaux 2025	57	Tête	34			34
Vente brebis (12 nouveaux + 2 + 31 de 2022)	55	Tête	45			45
Vente agneaux 2025	70	Tête		18		18
Vente de la laine	2	Kg			736	736
Total			79	18	736	

Tableau 12. Ventes prévisionnelles pour l'année 2026

6. Les charges d'exploitation prévisionnelles

Comme mentionné au paragraphe des **Hypothèses de départ** et concernant les charges d'exploitation que nous avons pris comme référence l'article de recherche paru en 2016 dans « **cahiers agricultures** » « **Les systèmes d'élevage de petits ruminants en Tunisie Centrale : stratégies différenciées et adaptations aux transformations du territoire** » ; nous obtenons les tableaux suivants :

Charges d'exploitation (en DT)

Composante	Mois 7	Mois 8	Mois 9	Mois 10	Mois 11	Mois 12	Année 1 2021
	juil.-21	août-21	sept.-21	oct.-21	nov.-21	déc.-21	
Charges d'élevage des brebis et béliers							
Pâturage ^{2D/B/M}	68	68	68	68	68	68	408
Fourrages (foin, paille, cactus) ^{0,5D/B/M}	17	17	17	17	17	17	102
Concentrés ^{3D/B/M}	102	102	102	102	102	102	612
Frais vétérinaire ^{2,5D/B}				8,5			8,5
Total	187	187	187	272	187	187	1 207
Charges d'élevage des agneaux							
Pâturage ^{2D/A/M}					64	64	128
Fourrages (foin, paille, cactus) ^{0,5D/A/M}					16	16	32
Concentrés ^{3D/A/M}					96	96	192
Total	0	0	0	0	176	176	352
Assurance du bétail	1 025						1 025
Transport et déplacement	150						150
Divers & imprévus	136	19	19	27	36	36	273
Total	1 311	19	19	27	36	36	1 448
Total des charges d'exploitation	1 498	206	206	299	399	399	3 007

Tableau 13. Charges d'exploitation prévisionnelles pour l'année 2021¹²

L'assurance étant évaluée sur une prime annuelle de cinq pour cent (05%) de la valeur d'acquisition du cheptel au départ et qui est de vingt mille cinq cents (20 500) Dinars, soit un montant de mille vingt-cinq (1 025) Dinars au démarrage du projet ; alors que la composante des charges « divers et imprévus » sont estimées à dix pour cent (10%) du total des charges du même mois.

Dans les pratiques d'élevage ovin en Tunisie, la complémentation alimentaire en concentré se fait de juin à janvier, puis le troupeau s'alimente de l'abondance et de la richesse végétale du printemps ; aussi, un complément alimentaire est introduit, chez les brebis et les béliers, soixante (60) jours avant l'accouplement, au moins deux (02) mois avant la mise bas chez la brebis et les premiers mois chez les agneaux après sevrage et jusqu'à l'âge de trois (03) à quatre (04) mois en moyenne, tout dépend de la période de la mise bas, au printemps par exemple.

Finalement et comme nous l'avons vu au **Tableau 11**. Ventes prévisionnelles pour l'année 2022 charges d'exploitation de cette exercice-là.

¹² Pâturage^{2/B/M} c'est les charges moyennes de pâturage de 02 dinars par brebis (ou bélier) par mois ; Fourrages^{0,5D/B/M} c'est les charges moyennes du fourrage de 0,5 dinars par brebis (ou bélier) par mois ; Concentrés^{3D/B/M} c'est les charges moyennes de concentré de 03 dinars par brebis (ou bélier) par mois ; Vétérinaire^{2,5D/B/M} c'est les charges moyennes du vétérinaire de 02,5 dinars par brebis (ou bélier) qui est planifiée au moins une fois par an et avant la mise bas pour un contrôle du cheptel et pareil pour les charges d'élevage d'agneaux.

Charges d'exploitation (en DT)

Composante	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8	Mois 9	Mois 10	Mois 11	Mois 12	Année 2 2022
	janv.-22	févr.-22	mars-22	avr.-22	mai-22	juin-22	juil.-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	
Charges d'élevage des brebis et beliers													
Pâturage ^{2D/BM}	86	86	86	86	86	86	86	118	118	118	118	118	1 192
Fourrages ^{(foin, paille, cactus)0,5D/BM}	22	22	22	22	22	22	22	30	30	30	30	30	298
Concentrés ^{3D/BM}	129	129			129	129	129	177	177	177	177	177	1 530
Frais vétérinaire ^{2,5D/B}	110						110						220
Total	346	237	108	108	237	237	347	325	325	325	325	325	3 240
Charges d'élevage des agneaux													
Pâturage ^{2D/AM}	64	64	64	64				80	80	80	80	80	656
Fourrages ^{(foin, paille, cactus)0,5D/AM}	16	16	16	16	8	8	8	20	20	20	20	20	188
Concentrés ^{3D/AM}	96	96	96	96	48	48	48	20	20	20	20	20	628
Total	176	176	176	176	56	56	56	120	120	120	120	120	1 472
Assurance du bétail	139						1 164						1 303
Transport et déplacement	100			100			100						300
Divers & imprévus	76	41	28	38	29	29	167	44	44	44	44	44	631
Total	315	41	28	138	29	29	1 430	44	44	44	44	44	2 234
Total des charges d'exploitation	837	454	312	430	322	322	1 843	489	489	489	489	489	6 964

Tableau 14. Charges d'exploitation prévisionnelles pour l'année 2022

Pour l'année 2022, nous avons une prime d'assurance à rajouter pour les huit (08) brebis et le bélier à acquérir après obtention de la subvention de trente pour cent (30%) de la valeur d'achat du premier troupeau qui est de vingt mille cinq cents (20 500) Dinars, soit les six mille cent cinquante (6 150) Dinars, cette deuxième prime d'assurance sera payé en deux fois, la première, lors de l'acquisition du cheptel, au mois de janvier 2022, et la deuxième, lors du paiement annuelle de la prime d'assurance, soit en juillet 2022 et de cette manière, nous aurons de la liquidité que nous récupérerons de la première vente d'agneaux du mois d'avril 2022 pour le mois de Ramadan (Ventes prévisionnelles pour l'année 2022

Avant la première vente, nous avons un besoin en liquidité de de trois mille sept (3 007) Dinars qui représente les charges d'exploitation de l'année 2021, auxquelles nous rajoutons les charges d'exploitation du premier trimestre de 2022, soit mille six cents trois (1 603) Dinars, plus une partie des charges du mois d'avril 2022 qui s'élèvent à quatre cents trente (430) Dinars, soit la partie avant la rentré de liquidité résultante de la première vente, de tous ce qui précédent, nous nous trouvons avec un **Besoin en Fond de roulement (B.F.R)** de l'ordre de cinq mille (5 000) Dinars

Charges d'exploitation (en DT)

Composante	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8	Mois 9	Mois 10	Mois 11	Mois 12	Année 3 2023
	janv.-23	févr.-23	mars-23	avr.-23	mai-23	juin-23	juil.-23	août-23	sept.-23	oct.-23	nov.-23	déc.-23	
Charges d'élevage des brebis et bœliers													
Pâturage ^{2D/BM}	130	130	130	174	174	174	174	174	174	174	174	174	1 954
Fourrages (foin, paille, cactus) ^{0,3D/BM}	32	32	32	43	43	43	43	43	43	43	43	43	488
Concentrés ^{3D/BM}	212	212	212		272	272	272	272	272	272	272	272	2 816
Frais vétérinaire ^{2,5DB}				200									200
Total	375	375	375	417	490	490	490	490	490	490	490	490	5 458
Charges d'élevage des agneaux													
Pâturage ^{2D/AM}	88	88	88	44	156	156	156	156	156	156	156	156	1 556
Fourrages (foin, paille, cactus) ^{0,5D/AM}	22	22	22	11	39	39	39	39	39	39	39	115	465
Concentrés ^{3D/AM}					168	168	168	168	168	168	168	168	1 344
Total	110	110	110	55	363	363	363	363	363	363	363	439	3 365
Assurance du bœtail							1 903						1 903
Transport et déplacement				100			100						200
Divers & imprévus	48	48	48	57	85	85	286	85	85	85	85	93	1 093
Total	48	48	48	157	85	85	2 288	85	85	85	85	93	3 195
Total des charges d'exploitation	552	533	533	629	954	938	3 141	955	938	938	938	1 022	12 071

Tableau 15. Charges d'exploitation prévisionnelles pour l'année 2023

Charges d'exploitation (en DT)

Composante	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8	Mois 9	Mois 10	Mois 11	Mois 12	Année 4 2024
	janv.-24	févr.-24	mars-24	avr.-24	mai-24	juin-24	juil.-24	août-24	sept.-24	oct.-24	nov.-24	déc.-24	
Charges d'élevage des brebis et bœliers													
Pâturage ^{2DBM}	174	174	174	174	174	174	274	374	474	574	674	774	4 186
Fourrages (foin, paille, cactus) ^{0,5DBM}	43	43	43	43	43	43	43	43	43	43	43	43	521
Concentrés ^{3DBM}	272	272				272	272	272	272	272	272	272	2 452
Frais vétérinaire ^{2,5DB}								260					260
Total	490	490	217	217	217	490	590	950	790	890	990	1 090	7 419
Charges d'élevage des agneaux													
Pâturage ^{2DAM}	308	308	308	252	252	252				104	208	208	2 200
Fourrages (foin, paille, cactus) ^{0,5DAM}	153	153	153	139	139	139				26	52	52	1 006
Concentrés ^{3DAM}	228	228	228							156	312	312	1 464
Total	689	689	689	391	391	391	0	0	0	286	572	572	4 670
Assurance du bœtail							1 903						1 303
Transport et déplacement			150			200							350
Divers & imprévus	118	118	106	61	61	108	249	95	79	118	156	166	1 434
Total	118	118	256	61	61	308	2 152	95	79	118	156	166	3 087
Total des charges d'exploitation	1 330	1 330	1 162	669	694	1 214	2 741	1 045	914	1 298	1 718	1 826	15 338

Tableau 16. Charges d'exploitation prévisionnelles pour l'année 2024

Charges d'exploitation (en DT)

Composante	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8	Mois 9	Mois 10	Mois 11	Mois 12	Année 5
	janv.-25	févr.-25	mars-25	avr.-25	mai-25	juin-25	juil.-25	août-25	sept.-25	oct.-25	nov.-25	déc.-25	
Charges d'élevage des brebis et beliers													
Pâturage ^{2D/B/M}	774	774	774	774	774	774	714	714	818	818	818	818	9 342
Fourrages (foin, paille, cactus) ^{0,5D/B/M}	43	43	43	43	43	43	28	28	54	54	54	54	535
Concentrés ^{3D/B/M}	272			272	272	272	182	182	338	338	338	338	2 808
Frais vétérinaire ^{2,5D/B}						260							260
Total	1 090	817	817	1 090	1 090	1 350	925	925	1 211	1 211	1 211	1 211	12 945
Charges d'élevage des agneaux													
Pâturage ^{2D/A/M}	208	208	156	156			208	208	208	208	208	208	1 976
Fourrages (foin, paille, cactus) ^{0,5D/A/M}	52	52	39	39			52	52	52	52	52	52	494
Concentrés ^{3D/A/M}	312	312					312	312	312	312	312	312	2 496
Total	572	572	195	195	0	0	572	572	572	572	572	572	4 966
Assurance du bétail							1 560						1 560
Transport et déplacement			200			200	200						600
Divers & imprévus	166	139	121	128	109	155	326	150	178	178	178	178	2 007
Total	166	139	321	128	109	355	2 086	150	178	178	178	178	4 167
Total des charges d'exploitation	1 828	1 624	1 429	1 413	1 199	1 736	3 583	1 646	2 000	1 979	1 961	1 961	22 360

Tableau 17. Charges d'exploitation prévisionnelles pour l'année 2025

Charges d'exploitation (en DT)

Composante	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8	Mois 9	Mois 10	Mois 11	Mois 12	Année 6
	janv.-26	févr.-26	mars-26	avr.-26	mai-26	juin-26	juil.-26	août-26	sept.-26	oct.-26	nov.-26	déc.-26	
Charges d'élevage des brebis et beliers													
Pâturage ^{2D/B/M}	818	818	818	818	818	818	818	818	818	818	818	818	9 814
Fourrages (foin, paille, cactus) ^{0,5D/B/M}	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54	653
Concentrés ^{3D/B/M}	338	338	338	338	338	338	338	338	338	338	338	338	4 061
Frais vétérinaire ^{2,5D/B}		410								600			1 010
Total	1 211	1 621	1 211	1 211	1 211	1 211	1 211	1 211	1 211	1 811	1 211	1 211	15 538
Charges d'élevage des agneaux													
Pâturage ^{2D/A/M}	208	208	208	208	208	208	208	208	208	208	608	608	3 296
Fourrages (foin, paille, cactus) ^{0,5D/A/M}	52	52	117	117	117	117	117	117	117	117	217	217	1 474
Concentrés ^{3D/A/M}	312		492	492	492	492	492	492	492	492	1 092	1 092	6 432
Total	572	260	817	817	817	817	817	817	817	817	1 917	1 917	11 202
Assurance du bétail							3 000						3 000
Transport et déplacement			500			250							750
Divers & imprévus	178	188	253	203	203	228	503	203	203	263	313	313	3 049
Total	178	188	753	203	203	478	3 503	203	203	263	313	313	6 799
Total des charges d'exploitation	1 961	2 069	2 870	2 820	2 230	2 505	5 616	2 230	2 230	2 923	3 440	3 442	25 266

Tableau 18. Charges d'exploitation prévisionnelles pour l'année 2026

7. Le chiffre d'affaire prévisionnel

Le prix moyen de vente choisi prend en considération le poids moyen de l'agneau correspondant à son âge lors de la vente soit treize (13) Dinars pour l'agneau dont le poids vif est moins de quarante-deux (42) kg et onze Dinars huit cents (11,800 Dinars) pour celui dont le poids vif est de plus de quarante-cinq (45) kg et cela pour l'année 2022, tandis que pour l'année d'après, nous aurons respectivement treize Dinars huit cent millimes (13,800 Dinars) et douze Dinars cinq cent millimes (12,500 Dinars).

Cette tendance à la hausse, continue sur toute la période étudiée et les prix de vente seront, toujours respectivement, de quatorze Dinars trois cents millimes (14,300 Dinars) et douze Dinars neuf cents millimes (12,900) Dinars pour l'année 2024, de quatorze Dinars huit cents millimes (14,800 Dinars) et treize Dinars trois cents millimes (13,300 Dinars) et que finalement pour l'année 2026, nous considérons les prix de vente relatif à treize Dinars huit cents millimes (13,300 Dinars) et treize Dinars (13,300 Dinars).

Chiffre d'affaires (en DT)							
Produits / Services	Prix vente/Kg	Prix de vente / Tete(Kg)	Année 1 2021	Mois 4	Mois 5	Mois 7	Année 2 2022
				avr.-22	mai-22	juil.-22	
Vente agneaux 2021	13,000	535,000		4 280			4 280
Vente de la laine	1,000	1,000			102		102
Vente agneaux 2021	11,800	635,000				5 080	5 080
Total				4 280	102	5 080	9 462

Tableau 19. C.A prévisionnel pour l'année 2022

Chiffre d'affaires (en DT)							
Produits / Services	Prix vente/Kg	Prix de vente / Tete(Kg)	Mois 3	Mois 4	Mois 7	Année 3 2023	
			mars-23	avr.-23	juil.-23		
Vente de la laine	1,000	1,000	204			204	
Vente agneaux 2022	13,800	790,000		7 900		7 900	
Vente agneaux 2022	12,500	875,000			8 750	8 750	
Total			204	7 900	8 750	16 854	

Tableau 20. C.A prévisionnel pour l'année 2023

Chiffre d'affaires (en DT)							
Produits / Services	Prix vente/Kg	Prix de vente / Tete(Kg)	Mois 3	Mois 4	Mois 7	Année 4 2024	
			mars-24	avr.-24	juil.-24		
Vente agneaux 2022(2)	12,900	900,000	12600	12600		25 200	
Vente agneaux 2023	14,300	590,000			22 420	22 420	
Vente de la laine	1,000	1,000			292	292	
Total			12 600	12 600	22 712	47 912	

Tableau 21. C.A prévisionnel pour l'année 2024

Chiffre d'affaires (en DT)							
Produits / Services	Prix vente/Kg	Prix de vente / Tete(Kg)	Mois 3	Mois 4	Mois 6	Mois 7	Année 5 2025
			mars-25	avr.-25	juin-25	juil.-25	
Vente agneaux 2024	14,800	610,000	15 860				15 860
Vente de la laine	1,000	1,000		372			372
Vente agneaux 2024	13,300	760,000			19 760		19 760
Vente brebis 2021		300,000				9 000	9 000
Total			15 860	372	19 760	9 000	44 992

Tableau 22. C.A prévisionnel pour l'année 2025

Chiffre d'affaires (en DT)						
Produits / Services	Prix vente/Kg	Prix de vente / Tete(Kg)	Mois 3	Mois 6	Mois 8	Année 6
			mars-26	juin-26	août-26	2026
Vente agneaux 2025	13,800	790,000	26 834			26 834
Vente brebis (12 nouveaux + 2 + 31 de 2022)		350,000	15 750			15 750
Vente agneaux 2025	13,000	900,000		16 230		16 230
Vente de la laine	1,000	1,000			736	736
Total			42 584	16 230	736	59 550

Tableau 23. C.A prévisionnel pour l'année 2025

Le prix de vente des brebis de réforme sont des prix forfaitaires et nous les estimons à moins de la moitié du prix des moutons, aussi les prix du Kg de toison et très volatile et c'est pour cela que nous avons estimé le même prix de un Dinar sur toute la période étudié.

8. Compte d'Exploitation Prévisionnel

Le C.E.P (Compte d'Exploitation Prévisionnel) synthétise les différents tableaux fonctionnels que nous avons analysé précédemment, soit les chiffres d'affaires réalisés desquels nous ôterons les dépenses d'exploitation du projet, à ce niveau , et comme déjà mentionné, pour l'année 2021 aucune rentrée d'argent ne sera effectuée pour commencer à peine de les couvrir en 2022, d'ailleurs le chiffre d'affaire prévisionnel cumulé de 2021 et 2022 est de dix mille (10 000) Dinars et les dépenses prévues sont de l'ordre neuf mille cinq cents (9 500) Dinars, soit un effort financier à consentir de la part du GDA El Ghraghiz et de ces membres, qui est pris en considération dans le besoin en fond de roulement (près de 5 000 Dinars) du projet et dans son autofinancement (plus de 6 000 Dinars).

A partir de l'année 2023, un certain équilibre commence à être perçue, du moment que le résultat brut d'exploitation et l'amortissement financier du projet sont presque équivalents et à partir de 2024 nous entamerons une réelle ascension financière, où à travers un résultat brut, après déduction des amortissements financiers des investissements effectués dans le projet d'élevage ovin du GDA El Ghraghiz, positivement correcte, de l'ordre de trente mille (30 000) Dinars

Compte d'Exploitation Prévisionnel (en DT)

	Année 1 2021	Année 2 2022	Année 3 2023	Année 4 2024	Année 5 2025	Année 6 2026
Chiffre d'affaires (en DT)	0	9 462	16 854	47 912	44 992	59 550
- Charges d'exploitation	3 007	6 964	12 071	15 338	22 360	25 266
Résultat brut d'exploitation	-3 007	2 498	4 783	32 574	22 632	34 283
- Amortissements	5 411	5 411	5 411	5 411	5 411	200
Résultat Brut	-8 418	-2 913	-627	27 163	17 222	34 083
+ Amortissements	5 411	5 411	5 411	5 411	5 411	200
Cash-Flow Net (résultat net + amortissement)	-3 007	2 498	4 783	32 574	22 632	34 283

Tableau 24. Compte d'Exploitation Prévisionnels du projet d'élevage ovin du GDA El Ghraghiz



Photo 14. Visite d'une bergerie d'agneau Noir de Thibar

[Photos de GDA Graghiz](#) مجمع الغراغيز

9. Analyse SWOT du projet

Forces	Faiblesses
<ol style="list-style-type: none"> 1. Approvisionnement en commun du cheptel ovin et de l'alimentation; 2. Commercialisation en commun du cheptel ovin; 3. Encadrement technique en commun du projet; 4. Formation technique et organisationnelle des adhérents ; 5. Appropriation des fumures et des sous-produits de l'élevage ; 6. Présence des terrains, des cultures fourragères et de l'eau. 7. Association de l'agriculture et de l'élevage 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Difficulté financière; 2. Les fluctuations des prix sur les marchés; 3. Le retard des ventes ; 4. Le vol des moutons; 5. Niveau de technicité faible; 6. Pas de moyens de transport; 7. Maillon faible dans le circuit de distribution; 8. Petite parcelles de terrain; 9. Abris et bergeries petites et mal adaptés.
Opportunités	Menaces
<ol style="list-style-type: none"> 1. Valorisation des résidus de récolte et sous-produits agricoles; 2. Existence de marché d'écoulement ; 3. Possibilité d'agrandir la superficie pour l'élevage; 4. Institutions publiques et organisations professionnelles intéressées par race Noire de Thibar (CRDA, OEP, GIVLait, UTAP, UTICA, GBADEN, projet jesmed...) 5. Viande de race « Noire de Thibar » a la caractéristique d'être moins grasse et bien appréciée par le consommateur tunisien; 6. Une race (NT) caractérisée par sa performance de croissance et sa qualité de la viande; 7. La filière des viandes rouges occupe une place de première importance sur le plan économique, social et écologique; 8. Forte consommation en viande ovine à l'Aïed ElKebir (25%) <small>nouvelle forme de distribution de la viande page93.</small>; 9. Assistance, vulgarisation et valorisation techniques et économiques de l'élevage ovin (OEP...); 10. Microfinancement de Nexus dans le projet IRES ; 	<ol style="list-style-type: none"> 10. Les influences des aléas naturels, socio-économiques (importation des compléments alimentaires...); 11. Manque de visibilité de la race « Noire de Thibar » 12. désengagements des bailleurs de fonds; 13. Pas de chambre frigorifique dans les abattoirs; 14. Manque de traçabilité dans la chaîne de production des viandes rouges ; 15. La consommation de viande rouge perd du terrain par rapport à la viande blanche (volaille etc.); 16. Tarissement des sources d'eau; 17. Manque de communication entre les différents acteurs de la filière ovine (N.T); 18. Circuit de distribution mal organisé; 19. Activité saisonnière; 20. Transport inadapté des animaux;

Malgré les difficultés financière, faiblesse des capitaux, pas d'accès aux crédits bancaires, microcrédits à taux d'intérêt élevé, deux (02%) et trois (03%) pour cent le mois, obstacles et freins culturels vis-à-vis des intérêts bancaires, tous les membres du GDA El Ghraghiz veulent réussir cette opportunité de lancer leur **projet d'élevage, d'engraissement et de commercialisation des ovins**, ils sont sur plusieurs front, des réunions et des contacts divers (enda tamweel, zitouna tamkeen, Initiative Jendouba...), des dossiers de financements, de subventions participation à l'"**Appel à petits projets pour l'année 2021 - L'Ambassade de Suisse en Tunisie**", ou encore la soumission de leur dossier de candidature à **impactpartner**, des concours et compétition (Restart, Projet IRES...), plusieurs formations (gestion financière, packaging...), ils sont solidaires avec leur esprit d'entraide. Pour les déplacements et les efforts physiques ce sont les jeunes hommes qui prennent l'initiative, pour la communication et la valorisation de leur GDA, ce sont les femmes qui sont mise au-devant, comme dans les deux photos suivantes, la **Photo 15** avec monsieur le Chef du Gouvernement Youssef Chahed, monsieur le Ministre de l'Agriculture Samir Taieb et monsieur le Ministre de la Culture Mohamed Zine ElAbidine et la **Photo 15** avec monsieur le Ministre de l'Agriculture



Photo 15. Le chef du Gouvernement 17 octobre 2018



Photo 15 M. Samir TAIEB, Ministre de l'Agriculture 19 octobre 2018

Sur le registre de la volatilité des prix, la tendance depuis un certain temps est à la hausse et donc le choix s'est fixé sur un double plan, le premier de choisir un prix relativement plus faible que les prévisions faites de treize (13) Dinars et onze Dinars huit cents millimes (11,800 Dinars) comme prix de vente des agneaux respectivement de moins de quarante (40) Kg et de plus de quarante-cinq (45) Kg et réclamés par l'**Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP)** depuis 2020 et même de les faire régresser légèrement en 2026 par rapport à 2025 et le deuxième sur le poids vif des animaux mis à la vente et où il y avait systématiquement diminution du poids moyens des animaux mis à la vente, en plus d'un autre détail primordiale et où au niveau des mise bas des brebis, il a été pris en considération des agnelages simple, alors que rien qu'au niveau des **agnelages doubles** cela représentent facilement le quart (1/4) des agnelages, avec encore un certain pourcentage **d'agnelage triple**.

Alors que, les problèmes de retard des ventes, de la faiblesse de maîtrise des circuits de distribution et de la saisonnalité de l'activité, une première solution classique a été mise en place par une stratégie de distribution prenant en considération là où la demande est la plus forte, tout en prévoyant la liquidité nécessaire qui maintient un certain équilibre financier, permettant au GDA de résister à la pression que peut engendrer un fort besoin de liquidité lié à l'exploitation normale du projet, avec la mise en place d'autres de recherche de circuit innovant, via les réseaux sociaux, le parrainage et les conventions multipartites de collaboration professionnelle avec les organismes partenaires.

Le problème de vol de mouton est un risque inhérent à tout projet d'engraissement ovin, comme d'ailleurs le risque de perte de mouton pour une raison ou une autre, accident, épidémies etc., cela peut être résolu par l'unique solution au monde et qui est la signature d'un contrat d'assurance, garante de recouvrement au cas où le risque inhérent se présente et le problème de faiblesse de la technicité est déjà pris en charge par l'OEP et l'encadrement technique et organisationnel des adhérents du GDA.

Encore sur le plan technique, le fait que le GDA dispose de relativement peu de terre à exploiter, une option s'élabore par la location d'une terre agricole qui lui permettra d'étendre mieux ses activités. Les abris et bergeries qui ne répondent pas au minimum de caractéristiques techniques, seront aménagées à l'aide d'une technique très économique et encore plus prévoyante

pour l'environnement, qui est la terre d'argile crue et elle est encore plus bénéfique pour le troupeau puisqu'elle est isotherme et atténue fortement le bruit.

Pour terminer avec la résolution des problématiques des faiblesses intrinsèques au GDA, nous nous trouvons devant l'obligation de transporter les animaux mis à la vente et cela se résout par la location d'un moyen de transport en commun lors que le besoin se fait sentir, cela permet de mieux rentabiliser la location du moyen de transport adéquat.

10. Conclusion et recommandations

Changer la vie d'un Douar, celui qui porte le nom de « El Ghraghiz », de ses difficultés sociales et au-delà de son aspect financier, ou encore de l'excédent financier que peut dégager le projet, nous nous trouvons devant une situation où l'essentiel de l'investissement devra se faire en temps de travail agricole et en savoir-faire en technique d'élevage, d'engraissement et de commercialisation des ovins. Comme ils sont en train de le montrer, les membres du GDA en question, avec l'engagement moral et physique dont il font preuve et peuvent constituer, selon notre avis, un modèle de réussite sociale et économiques, pour peu que la machine qui est mise en place puisse être dégrappée et s'organiser dans des réseaux d'alliances qui leur permettent non seulement de tisser des liens encore plus forts et de garantir en plus une cohésion sociale des investissements productifs.

Il est bien de savoir que la constitution actuel du GDA El Ghraghiz est faite d'hommes qui commencent leur vie professionnelle, avec plein de projet dans leur têtes et des femmes mûres avec plein d'expérience de la vie et qui prennent à cœur de faire réussir leur modèle de vie sociale et permettre à leur jeunes de s'installer convenablement chez eux, de soutenir leurs engagements et d'avoir un meilleurs présent que le leur, de renforcer leurs capacités afin qu'ils puissent se projeter sur un avenir personnel et familiale serein et encore mieux, qu'ils s'engagent durablement pour rayonner sur leur territoire avec l'aide des réseaux des parties prenantes.

En guise de conclusion, nous recommandons la mise en place d'un accompagnement du GDA El Ghraghiz et de ses membres soit continue. Une partie de cet accompagnement consiste en trois activités planifiées à des dates à préciser ultérieurement, l'une avec le GDA GBADEN qui est spécialisé dans l'élevage de la race Noire de Thibar, l'autre avec une consultante spécialisée en poterie pour mettre son expertise au service du GDA, et le troisième se fait de manière continu avec l'OEP.

